

PROPOSITIONS POUR UN NOUVEAU LOGO OU UN LOGO MODERNISE POUR L'ACCOBAMS

Contexte

La MOP7 avait considéré qu'une future Stratégie de Communication était d'une importance cruciale afin de renforcer la visibilité de l'ACCOBAMS. Un plan de communication efficace et harmonisé améliorerait le positionnement de l'ACCOBAMS en tant que mécanisme de coopération régionale efficace dans sa zone géographique spécifique.

Conformément aux Résolutions 7.4 (Stratégie de l'ACCOBAMS) et 7.5 (Stratégie de Financement de l'ACCOBAMS), et comme prévu dans le Programme de Travail 2020-2022, un Consultant spécialisé a été recruté en 2020 pour développer un projet de Stratégie de Communication de l'ACCOBAMS à soumettre à la MOP8.

Dans ce contexte, le Bureau (BU13) a accepté de créer un Groupe de Pilotage sur la Communication pour assurer la liaison avec le Secrétariat et le Consultant pendant la rédaction de la Stratégie de Communication.

Un Rapport de Diagnostic sur l'examen des outils de communication actuellement utilisés par l'ACCOBAMS a été présenté au BU14, qui a souligné l'importance de promouvoir l'ACCOBAMS en tant que marque, en particulier pour soutenir les efforts futurs de collecte de fonds, et a demandé au Secrétariat de finaliser le projet de Stratégie de Communication en tant que projet de Résolution à soumettre à la MOP8.

Le Bureau Etendu (BUEXT5) s'est réuni en avril 2022 et a reconnu que pour renforcer le positionnement de la marque ACCOBAMS, il serait bénéfique d'avoir toutes les conditions en place pour une mise en œuvre efficace de la future Stratégie de Communication en 2023-2025. Considérant la recommandation du Consultant d'utiliser une marque visuelle actualisée de l'ACCOBAMS au moment du lancement prévu de la future Stratégie de Communication, début 2023, le Secrétariat a été mandaté pour explorer les propositions pour un logo actualisé à soumettre à la MOP8 pour décision, par le biais d'un projet de Résolution correspondant (ProjetRés8.8.).

Le Comité de Pilotage de la Communication s'est réuni en ligne à plusieurs reprises afin de contribuer et d'affiner la proposition de Stratégie de Communication à présenter à la MOP8.

De plus, dans le cadre du suivi du mandat donné par le BUEXT5, le Groupe de Pilotage s'est spécifiquement réuni en juillet 2022 pour examiner les différentes propositions que le Secrétariat avait entre-temps obtenues du Consultant sur une possible actualisation du logotype de l'ACCOBAMS.

Justification

En termes d'outils de mise en œuvre nécessaires pour lancer une Stratégie de Communication, le Consultant a recommandé que l'ACCOBAMS redynamise sa marque visuelle, ce qui serait indispensable pour lancer efficacement la Stratégie de Communication à partir de 2023.

Cette recommandation est due au fait que la réactualisation du logo de l'ACCOBAMS étant la première étape de la nouvelle Stratégie de Communication, elle devrait être prête lors de sa phase initiale de lancement et non après.

Le Groupe de Pilotage sur la Communication a examiné la recommandation selon laquelle la marque visuelle de l'ACCOBAMS - son logotype - devrait être actualisée pour mieux fonctionner dans un contexte de communication numérique ; pour mieux servir la mise en œuvre de la Stratégie de Communication de l'ACCOBAMS en influençant l'image de l'ACCOBAMS dans le futur.

État des lieux

Les trois propositions de présentation du logotype, telles que reflétées dans l'Annexe 1, ont été élaborées par le Consultant et discutées au sein du Groupe de Pilotage sur la Communication, en juillet 2022.

Ces propositions sont associées à différentes approches visuelles - évolution, mouvement et disruptif - et reflètent la façon dont le logo de l'ACCOBAMS pourrait être adapté pour augmenter sa visibilité et aider au lancement de la Stratégie de Communication.

Le Groupe de Pilotage sur la Communication a exprimé sa préférence pour la proposition de présentation 2.

Suite à la discussion entre les Parties lors de la MOP8, le projet de Résolution 8.8 reflétera le logo ACCOBAMS sélectionné, ainsi que les conditions d'utilisation respectives, et la version de logo pour les Partenaires qui peut être utilisée par les organisations et entités auxquelles le statut de Partenaire a été accordé.

ANNEXE 1 - PROPOSITIONS DE PRÉSENTATION

PROPOSITION 1 :



ACCOBAMS rebranding
Color exercises & backgrounds

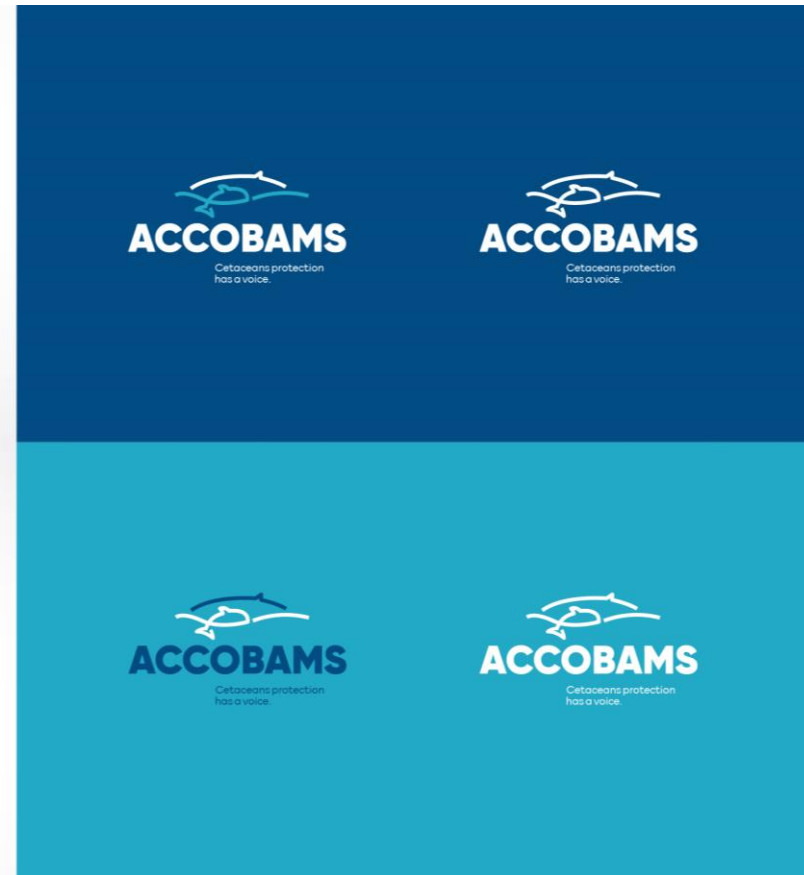


PROPOSITION 2 :



Cetaceans protection
has a voice.

ACCOBAMS rebranding
Color exercises & backgrounds



PROPOSITION 3 :



Cetaceans protection
has a voice.

ACCOBAMS rebranding
Color exercises & backgrounds

